



EDITO

La feuille de route du Gouvernement est maintenant connue et sans surprise : Code du travail laminé, retraites mises à mal, protection sociale en danger et c'est de nouveau le sempiternel refrain du déficit que l'on nous ressert avec l'appui habituel de la Cour des Comptes et ses préconisations.

Pour la Fonction Publique : gel du point d'indice, suppression du supplément familial, retour du jour de carence, suppressions d'emplois, baisse des promotions et frein au déroulement de carrières, destruction des statuts...

Pour les Finances Publiques, nous ne doutons pas que notre ministère se montrera exemplaire par un nombre accru de suppressions d'emplois, d'abandons de missions ...

Le 12 septembre 2017, par la grève et la mobilisation dans les manifestations, nous aurons l'occasion de montrer notre hostilité à ces projets mortifères car une austérité sans commune mesure est annoncée si nous les laissons faire !

Prélèvement à la source ou PAS ?

Emmanuel 1er, du haut de son trône élyséen, a chargé son grand chambellan Edouard Philippe d'annoncer le report d'un an du prélèvement à la source. Les régisseurs serviles se sont réjouis instantanément, alors que quelques mois plus tôt, ils étaient les défenseurs zélés du gouvernement précédent pour une application rapide. Bruno Parent, maître incontesté de la flagornerie a déclaré : « Cette décision importante confirme donc le principe du PAS et donne plus de temps à sa mise en œuvre. L'audit qui commence, aux soins de l'Inspection Générale des Finances, éclairera les sujets à propos desquels ce temps supplémentaire pourra être le mieux employé .»

« La décision intervenue est bienvenue, car elle lève rapidement l'incertitude qui prévalait au cours de ces dernières semaines, etc, etc, etc... »

La CGT Finances Publiques n'est pas dupe du stratagème qui consiste à utiliser le manque de préparation de la DGFIP et les réticences du MEDEF pour justifier le report du PAS. La vraie raison est ailleurs : **le PAS rendrait invisible la baisse des cotisations salariales voulue par le président de la république en Janvier 2018 !**

LE RIFSEEP

A compter du 1er janvier 2018, le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) va s'appliquer à la DGFIP. Dans un premier temps, seuls les géomètres seront concernés. Si l'administration veut se montrer rassurante aujourd'hui sur du « *ne vous tracassez pas cela ne changera rien* », cette nouvelle architecture rémunérations porte en son sein effets extrêmement pervers.



des
des
L e

RIFSEEP remplace le régime indemnitaire actuel pour faire place à deux indemnités :

- **L'indemnité principale mensuelle de « fonctions, sujétion, et expertise » (IFSE)** qui regroupe l'IAT, l'IFTS, la Prime de rendement, les différentes ACF et les primes informatiques. Elle sera déterminée en deux groupes de fonctions, divisés par grade avec chacun des niveaux par compétence et expérience acquise. C'est inacceptable !!

- **Le complément indemnitaire annuel (CIA)**, modulable en fonction de l'engagement professionnel, que la direction dit aujourd'hui ne pas vouloir mettre en œuvre. La mise en place du RIFSEEP et de ses effets pervers ont déjà fait l'objet d'analyses poussées et largement commentées.

Nous n'y reviendrons pas ici .

Cependant, **la modulation du régime indemnitaire...**

- en fonction de l'adhésion (ou pas) aux réformes de structure,
- en fonction de la capacité de chacun à toujours faire plus et mieux avec moins,

VISITE DU DIRECTEUR

Au Centre des Finances publiques de Valenciennes, le DRFIP avait programmé une visite de service .

De nombreux agents ont été surpris d'apprendre sa visite la veille et regrettent que le DRFIP n'ait pu avoir l'opportunité de discuter en toute franchise. Toutefois, il était primordial que le site soit « briqué » et les chefs endimanchés pour cette « promenade » !

La salle de convivialité, pourtant interdite aux rationnaires car classée zone de stockage depuis 2 ou 3 ans, a été réservée pour cette circonstance exceptionnelle.

Sincèrement, nous espérons que le DRFIP et tout son aréopage, n'ont pas été mis en danger. Nous regrettons qu'ils n'aient pas partagé le repas avec les agents.

LE VÉRITABLE VISAGE DE CROMAN

« Si j'étais chômeur, je n'attendrais pas tout de l'autre, j'essaierai de me battre d'abord. »

« Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires. »

« Bien souvent, la vie d'un entrepreneur est bien plus dure que celle d'un salarié, il ne faut pas l'oublier. Il peut tout perdre lui, et il a moins de garanties »

« Il y a dans cette société (Doux) une majorité de femmes. Il y en a qui sont, pour beaucoup, illettrées. »

« Les salariés Français sont trop payés. »

« Les salariés doivent pouvoir travailler plus, sans être payés plus si



les syndicats majoritaires sont d'accord. »

« Je n'aime pas ce terme de modèle social .»

« Être élu est un cursus d'un ancien temps. »

« La France est en deuil d'un roi .»

« Vous n'allez pas me faire peur avec votre tee-shirt. La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler. »

« Les Britanniques ont la chance d'avoir eu Margaret Thatcher. »

« Je dis aux jeunes : ne cherchez plus un patron, cherchez des clients. »

« Je suis pour une société sans statuts. »

« Je ne suis pas là pour défendre les jobs existants. »

« Le chômage de masse en France, c'est parce que les travailleurs sont trop protégés. »

« Je ne vais pas interdire Uber et les VTC, ce serait les envoyer vendre de la drogue à Stains. »

« Je compte sur vous pour embaucher plus d'apprentis. C'est désormais gratuit quand ils sont mineurs. »

« Vu la situation économique, ne plus payer les heures supplémentaires, c'est une nécessité. »

« 35 heures pour un jeune, ce n'est pas assez. »

« Une start-up nation est une nation où chacun peut se dire qu'il pourra créer une start-up. Je veux que la France en soit une. »

« Dans un hall de gare, Vous croisez des gens qui réussissent et d'autres qui ne sont rien. »

RAPPEL

Important pour le délai de séjour d'un an, dans le cadre du mouvement général de mutation suivant!!!

Pour les agents promus par liste d'aptitude de C en B ou concours interne spécial, on rappelle que la nomination dans le grade de Contrôleur des Finances publiques est subordonnée à la prise de fonction effective (article 9 du décret 2010-982 portant statut particulier).

Démêlez les mots

Mot caché : _____

T	N	E	M	E	P	P	O	L	E	V	E	D	P	Q	M	E	I	B	A
S	A	L	A	R	I	E	S	N	C	E	E	S	R	U	A	N	N	N	D
S	N	O	I	S	S	I	M	E	O	M	T	N	O	A	N	V	F	O	I
S	A	L	A	I	R	E	S	R	N	P	I	O	F	L	I	I	O	I	N
N	O	I	T	A	M	R	O	F	G	L	L	I	E	I	F	R	R	T	I
S	Y	N	D	I	Q	U	E	S	E	O	A	T	S	F	E	O	M	A	T
S	E	I	T	N	A	R	A	G	S	I	C	C	S	I	S	N	A	R	I
N	O	I	T	A	R	E	P	O	O	C	S	E	I	C	T	N	T	E	A
P	E	R	S	O	N	N	E	L	O	L	I	L	O	A	A	E	I	D	T
E	C	O	N	O	M	I	E	C	A	P	F	E	N	T	T	M	Q	E	I
N	O	I	T	A	R	T	S	I	N	I	M	D	A	I	I	E	U	F	V
V	A	C	A	N	C	E	S	S	E	M	I	R	P	O	O	N	E	E	E
P	R	O	M	O	T	I	O	N	B	E	R	C	Y	N	N	T	C	G	T
J	U	R	I	D	I	Q	U	E	N	O	I	N	U	S	A	G	E	N	T
S	R	U	O	C	N	O	C	T	A	C	I	D	N	Y	S	E	T	A	T

ADMINISTRATION
AGENT
BERCY
CAP
CGT
CONCOURS
CONGES
COOPERATION
DEVELOPPEMENT
ECONOMIE
ELECTIONS
EMPLOI

ENVIRONNEMENT
ETAT
FEDERATION
FISCALITE
FORMATION
GARANTIES
INFORMATIQUE
INITIATIVE
JURIDIQUE
MANIFESTATION
MISSIONS
PERSONNEL

PRIMES
PROFESSION
PROMOTION
QUALIFICATIONS
SALAIRES
SALARIES
SYNDICAT
SYNDIQUES
UNION
VACANCES

